

Carpinienne de Participations (Paris:CARP) (Paris: FR0000064156) a déposé le 29 avril 2010 son Rapport Annuel 2009 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document peut être consulté dans la rubrique Information réglementée du site Internet de la Société (www.carpinienne-de-participations.fr). Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le rapport annuel 2009 comprend notamment :

- le rapport financier annuel 2009,
- le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne et le rapport du Commissaire aux Comptes sur ledit rapport,
- les informations relatives aux honoraires du Commissaire aux Comptes.